

## Projet de motion « Pour un plein emploi solidaire »

Soumis au vote de l'Assemblée générale 16 juin 2023

La perspective du plein emploi est désormais ouverte en France. Le Gouvernement en fait d'ailleurs l'axe structurant de sa politique économique et sociale avec notamment la création de « France Travail » et la réforme du RSA. Mais de quel plein emploi s'agit-il pour toutes celles et ceux qui, cabossés par la vie, pourraient bien rester au bord du chemin de l'emploi digne ?

Le plein-emploi se traduira-t-il par un recul massif de la précarité et de la pauvreté ? De quels emplois s'agit-il d'ailleurs, de quel travail, alors que la précarité gagne une part croissante des salariés et des indépendants ? S'agit-il d'un plein emploi qui repose sur un accompagnement effectif à partir des réalités de vie de chacun ou bien d'une vision autoritaire et stigmatisante avec une obligation de travail en contrepartie du RSA ? Quelle sera la place faite aux étrangers dans un pays qui manque déjà de forces vives dans ses entreprises ?

Aucune injonction à travailler ne réglera les lourdes difficultés – et d'abord celles des femmes – à accéder au travail lorsqu'il s'agit d'accompagner les enfants, de s'occuper de parents âgés malades, de se déplacer, de se loger, de se soigner, de surmonter les duretés de la vie, dans les territoires ruraux comme urbains. Livrer les plus pauvres à la vindicte ne suffira pas non plus à apaiser les préoccupations légitimes des salariés et des indépendants qui ne parviennent pas à finir les fins de mois et qui attendent surtout que leur travail soit reconnu et que celles et ceux qui le devraient participent à la hauteur de leurs moyens au financement de la solidarité. Nous voyons bien que l'étau de la stigmatisation se resserre sur les pauvres à mesure que progresse le plein emploi, la précarisation d'un nombre croissant d'actifs et que se dérobent celles et ceux qui devraient contribuer plus.

Beaucoup reste à faire, et différemment. La fin du chômage de masse est une belle nouvelle tant il a marqué de familles, de quartiers et de campagnes de la fatalité de la pauvreté et de l'exclusion. Mais le combat ne s'arrête pas là, et avec lui la grandeur des engagements qui appelle la jeunesse à prendre sa part de l'action, à sa manière. La tâche sera même, comme nous le voyons déjà dans nos structures d'insertion par l'activité économique, plus ardue pour et avec celles et ceux pour lesquels le travail reste un horizon difficile à atteindre – sans compter que parfois il ne pourra pas être atteint.

Le plein emploi ne sera utile aux personnes les plus en difficulté, à la cohésion sociale et à la vitalité de notre économie que s'il s'accompagne de la pleine mobilisation, chacune et chacun selon ses moyens, des personnes concernées, des associations, des employeurs et des politiques publiques de l'Etat et des collectivités locales.

**Porteuse de la dignité des personnes privées d'emploi, en pauvreté et en précarité, lucide sur les interrogations de celles et ceux toujours plus nombreux qui travaillent et ont pourtant des difficultés à vivre, comme sur leurs instrumentalisations, la Fédération des acteurs de la solidarité exprime plus fortement que jamais la volonté de ne laisser personne au bord du chemin. Nous ne connaissons qu'une forme de plein emploi pleinement utile aux personnes fragilisées par la vie, à la cohésion sociale, au dynamisme de notre économie, à la mobilisation pour notre survie écologique et à la vitalité de notre démocratie : le plein emploi solidaire.**

Il suppose un changement de méthode pour sortir d'approches formatées moins que jamais adaptées à la diversité des situations de celles et ceux que le plein emploi ne concernera pas spontanément. Il se construit

plus que jamais à partir des personnes pauvres et précaires, de leur participation démocratique sur leurs lieux de vie, avec celles et ceux – travailleurs sociaux et bénévoles dans les associations, élus, agents publics, employeurs – qui les y accompagnent. Il passe également par un changement de regard sur les personnes en situation de précarité de la part de toutes les parties prenantes, y compris des entreprises qui doivent être accompagnées dans leur “employeurabilité”, partant du principe fondamental que personne n’est inemployable. C’est sur ces bases que pourront être posés les éléments d’un engagement réciproque entre la société et les personnes accompagnées.

**Aussi, au moment où elle s’engage résolument avec ses adhérents vers le plein emploi pour toutes et tous, la Fédération appelle tous les acteurs, à commencer par les pouvoirs publics nationaux et locaux, à prendre toute la mesure de ces enjeux et à engager une dynamique ambitieuse vers un plein emploi solidaire, qui implique notamment de :**

- **laisser aux personnes concernées et aux associations les libertés d’intervention et d’innovation indispensables à la réussite de cette mobilisation avec : la lutte contre le non-recours ; France Travail axée sur la prise en compte des différences de parcours et de l’apport des acteurs de l’insertion par l’activité économique et de la lutte contre les exclusions de manière générale ; un engagement réciproque entre la société et les bénéficiaires du RSA fondé sur un accompagnement adapté ; la fin du recours systématique aux appels à projet ; un choc de confiance et de simplification dans les rapports entre les personnes concernées, les associations, les travailleurs sociaux et les bénévoles, avec la puissance publique ;**
- **soutenir les associations profondément fragilisées par la crise sanitaire, la non reconnaissance du travail social et la hausse des coûts, que ce soit au plan financier ou de l’attractivité des métiers du social ;**
- **engager des moyens financiers publics traduisant l’ambition d’aller vers le plein emploi solidaire, que ce soit au titre du Pacte des Solidarités, d’une programmation des moyens d’action « à la rue, dans l’hébergement et au logement » - incluant le plan Logement d’Abord II et la relance du logement social, ou de la planification écologique ;**
- **garantir un soutien renforcé au secteur de l’insertion par l’activité économique et aux programmes qui accompagnent les personnes les plus éloignées du marché de l’emploi (Seve Emploi, Convergence, Premières Heures, TAPAJ, Territoires zéro chômeur de longue durée,...), porteurs notamment de la transition écologique juste ;**
- **réussir le plein emploi avec, aussi, l’apport de personnes étrangères qui doivent pouvoir accéder dans des conditions normales au droit au séjour pour travailler.**